

**DÉLIBÉRATION N° 2.14
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUIN 2024
RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 04 JUIN 2024
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTÉLIMAR
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JULIEN CORNILLET**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin à 18h30, le Conseil Communautaire s'est réuni au Palais des Congrès de Montélimar, sous la présidence de Monsieur Julien CORNILLET.

PRÉSENTS : M. Bruno ALMORIC, M. Hervé ANDEOL, Mme Valérie ARNAVON, M. Karim BENSID-AHMED, M. Pascal BEYNET, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, Mme Régina CAMPELLO, Mme Françoise CAPMAL (jusqu'à la délibération n° 5.14), M. Fermin CARRERA, M. Jean-Bernard CHARPENEL, M. Laurent CHAUVEAU, M. Yves COURBIS, M. Julien DECORTE, M. Allain DORLHIAC, Mme Josiane DUMAS, M. Julien DUVOID, M. Jean-Frédéric FABERT, Mme Christel FALCONE, Mme Marielle FIGUET, Mme Cécile GILLET, M. Jacky GOUTIN, M. Jean-Michel GUALLAR, M. Hervé ICARD, M. Vanco JOVEVSKI, M. Damien LAGIER, M. Jean-Pierre LAVAL, M. Yves LEVEQUE, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Cyril MANIN (jusqu'à la délibération n° 2.28), Mme Catherine MATSAERT, Mme Fabienne MENOVAR, Mme Sandrine MOURIER, M. Karim OUMEDDOUR, M. Eric PHELIPPEAU, Mme Marie-Pierre PIALLAT (à partir de la délibération n° 2.11), Mme Françoise QUENARDEL, M. Jacques ROCCI, M. Christophe ROISSAC, Mme Ghislaine SAVIN, M. Michel THIVOLLE, Mme Sylvie VERCHERE, Mme Catherine VIALE, M. Jean-Luc ZANON.

POUVOIRS : Mme Anne BELLE (pouvoir à M. Philippe LHOTTELLIER), M. Daniel BUONOMO (pouvoir à M. Julien CORNILLET), Mme Sandra CEYTE (pouvoir à M. Julien DUVOID), M. Chérif HEROUM (pouvoir à Mme Ghislaine SAVIN), M. Laurent LANFRAY (pouvoir à Mme Patricia BRUNEL-MAILLET), Mme Sandrine MAGNETTE (pouvoir à Mme Sylvie VERCHERE), M. Cyril MANIN (pouvoir à Mme Catherine MATSAERT à partir de la délibération n° 2.29), Mme Emeline MEHUKAJ (pouvoir à M. Eric PHELIPPEAU), Mme Florence MERLET (pouvoir à Mme Valérie ARNAVON), M. Laurent MILAZZO (pouvoir à M. Christophe ROISSAC), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir à M. Jacques ROCCI), Mme Marie-Pierre PIALLAT (pouvoir à M. Bruno ALMORIC jusqu'à la délibération n° 2.10), M. Dorian PLUMEL (pouvoir à Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Maryline ROISSAC (pouvoir à Mme Marielle FIGUET), Mme Vanessa VIAU (pouvoir à M. Jean-Michel GUALLAR),

EXCUSÉS : M. Yannick ALBRAND, Mme Demet YEDILI.

ABSENTS : M. Daniel COIRON, M. Norbert GRAVES.

Secrétaire de séance : M. Christophe ROISSAC.

2.14 _ COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION

Valérie ARNAVON, Présidente de séance lors du vote du C.A. 2023, Rapporteur, expose à l'assemblée :

Le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement collectif retrace l'exécution du budget 2023 (budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives). Il se résume comme suit :

	Section	Dépenses		
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	2 274 018,59 €	3 793 095,85 €	1 519 077,26 €
	Investissement	3 464 835,53 €	3 545 071,25 €	80 235,72 €
	Résultat de l'exercice	5 738 854,12 €	7 338 167,10 €	1 599 312,98 €
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		1 351 441,72 €	1 351 441,72 €
	Investissement		27 662,47 €	27 662,47 €
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	2 274 018,59 €	5 144 537,57 €	2 870 518,98 €
	Investissement	3 464 835,53 €	3 572 733,72 €	107 898,19 €
	Résultat de clôture	5 738 854,12 €	8 717 271,29 €	2 978 417,17 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	2 454 381,91 €	1 127,65 €	-2 453 254,26 €
Résultats cumulés	Fonctionnement	2 274 018,59 €	5 144 537,57 €	2 870 518,98 €
	Investissement	5 919 217,44 €	3 573 861,37 €	-2 345 356,07 €
	Résultat net des restes à réaliser	8 193 236,03 €	8 718 398,94 €	525 162,91 €

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 1 599 312.98 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 1 519 077.26 € de la section de fonctionnement ;
- un excédent de financement de 80 235.72 € de la section d'investissement.

Les restes à réaliser¹ de l'exercice 2023 en section d'investissement qui correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, s'élèvent à :

- Dépenses : 2 454 381.91 €
- Recettes : 1 127.65 €

Le besoin de financement au titre des restes à réaliser s'élève à 2 453 254.26 €

En prenant en compte les résultats antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2023, le résultat cumulé 2023 ressort à 525 162.91 €.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Président, M. Julien CORNILLET, quitte la séance et le Conseil communautaire est invité à délibérer pour adopter le compte administratif 2023 – Budget annexe de l'assainissement collectif de Montélimar-Agglomération.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité [4 abstentions : K. BENSID-AHMED, C. GILLET, L. MILAZZO (pouvoir à Ch. ROISSAC), Ch. ROISSAC] DÉCIDE :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.5211-1 et L.5211-9,
Vu la note explicative de synthèse du compte administratif annexée à la présente,

Après avoir entendu l'exposé précédent,
Après en avoir délibéré,

¹ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

DE CONSTATER les identités de valeur avec les indications du bilan relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DE RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser.

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DE CHARGER Monsieur le Président ou son représentant par délégation de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l'application informatique Télérecours accessible par le biais du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département, de sa notification et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
POUR EXPÉDITION CONFORME
Fait à la Communauté d'Agglomération le 13 juin 2024

Valérie ARNAVON
Présidente de séance
Lors du vote du CA 2023



Christophe ROISSAC
Secrétaire de séance



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

SOMMAIRE

I. Le budget général	3
A. Les résultat 2023.....	3
B. L'exécution des prévisions de recettes de fonctionnement.....	4
C. L'exécution des prévisions de dépenses de fonctionnement	5
D. L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	5
E. Les dépenses d'équipement et leur financement.....	6
F. Le financement des dépenses d'équipement.....	7
G. L'évolution de l'encours de dette.....	8
II. Les budgets annexes.....	8
A. Budget annexe des ordures ménagères.....	8
a) Les résultats 2023.....	8
b) L'exécution de la section de fonctionnement	9
c) L'exécution de la section d'investissement.....	10
B. Budget annexe des transports urbains	11
a) Les résultats 2023.....	11
b) L'exécution de la section de fonctionnement	12
c) L'exécution de la section d'investissement.....	12
C. Budget annexe de l'assainissement collectif	13
a) Les résultats 2023.....	13
b) L'exécution de la section de fonctionnement	13
c) L'exécution de la section d'investissement.....	14
D. Budget annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)	15
a) Les résultats 2023.....	15
b) L'exécution de la section de fonctionnement	16
III. Vision consolidée de l'investissement et de l'endettement.....	16

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et reflète l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2023 du budget a été précédé par la tenue du débat d'orientation budgétaire, le vote du budget primitif, du budget supplémentaire et de décisions modificatives.

Cette note explicative a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires du budget général et des budgets annexes (déchets, transports urbains, assainissement collectif et non collectif).

I. Le budget général

A. Les résultat 2023

	Section	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	42 703,61K€	48 951,63K€	6 248,02K€
	Investissement	5 376,48K€	7 623,00K€	2 246,52K€
	Résultat de l'exercice	48 080,09K€	56 574,63K€	8 494,55K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		10 018,29K€	10 018,29K€
	Investissement	1 567,21K€		-1 567,21K€
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	42 703,61K€	58 969,92K€	16 266,31K€
	Investissement	6 943,69K€	7 623,00K€	679,31K€
	Résultat de clôture	49 647,30K€	66 592,92K€	16 945,63K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	4 716,75K€	186,00K€	-4 530,75K€
Résultats cumulés	Fonctionnement	42 703,61K€	58 969,92K€	16 266,31K€
	Investissement	11 660,44K€	7 809,00K€	-3 851,44K€
	Résultat net des restes à réaliser	54 364,05K€	66 778,92K€	12 414,88K€

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 8 494.5 k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 6 248 k€ de la section de fonctionnement ;
- un excédent de financement de 2 246.5 k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2023¹, le résultat cumulé 2023 ressort à 12 414.9k€.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution

¹ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou (recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2023, il conviendra, dans la présente note, de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes.

B. L'exécution des prévisions de recettes de fonctionnement

	BP 2023	Encaissé 2023	% réalisé	Solde
Total 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	309 K€	323 K€	104,7%	14 K€
Total 70 - PRODUITS DE SERVICES	2 687 K€	2 596 K€	96,6%	-91 K€
73111 - taxes foncières et d'habitation	13 211 K€	13 220 K€	100,1%	9 K€
73113 - taxe sur les surfaces commerciales	1 203 K€	1 414 K€	117,5%	211 K€
73114 - imposition forfait. sur les entreprises de réseau	1 293 K€	1 313 K€	101,6%	21 K€
7318 - impôts locaux (rôles complémentaires)	0 K€	73 K€		73 K€
732 - Fiscalité reversée (AC)	65 K€	63 K€	97,2%	-2 K€
7382 - Fraction de TVA - compensation TH	11 083 K€	11 075 K€	99,9%	-8 K€
7388 - Fraction de TVA - compensation CVAE	5 374 K€	5 373 K€	100,0%	0 K€
7362 - Taxe de séjour	581 K€	581 K€	100,0%	0 K€
Autres taxes	448 K€	461 K€	103%	13 K€
Total 73 - IMPOTS ET TAXES	33 257 K€	33 573 K€	101,0%	316 K€
74124 - dotation d'intercommunalité	1 454 K€	1 484 K€	102,0%	30 K€
74126 - dotation de compensat. group. de communes	3 859 K€	3 878 K€	100,5%	19 K€
747 - Participations	3 033 K€	3 370 K€	111,1%	337 K€
748 - Autres attributions et participations ETAT	2 077 K€	2 079 K€	100,1%	2 K€
Autres dotations	21 K€	73 K€	349,3%	52 K€
Total 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 444 K€	10 885 K€	104,2%	440 K€
Total 75 - AUTRES PRODUITS	450 K€	512 K€	113,7%	62 K€
Total Recettes de gestion	47 147 K€	47 889 K€	101,6%	742 K€
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	277 K€	845 K€	305,1%	568 K€
Total recettes réelles de fonctionnement	47 424 K€	48 735 K€	102,8%	1 310 K€

Le taux d'encaissement des recettes est globalement de 102,8 % par rapport au budget prévisionnel soit un surplus de recettes de fonctionnement de 1,31 M€ environ.

Au chapitre 73 – impôts et taxes, le gain complémentaire est principalement issu de la taxe sur les surfaces commerciales.

Au chapitre 74, le surplus résulte d'un versement plus important que prévu des participations de la CAF pour les activités extra-scolaire et petite enfance.

Les recettes exceptionnelles – chapitre 77 - sont plus importantes du fait de la régularisation de charges rattachées 2022 et des titres liés aux avoirs émis par les fournisseurs.

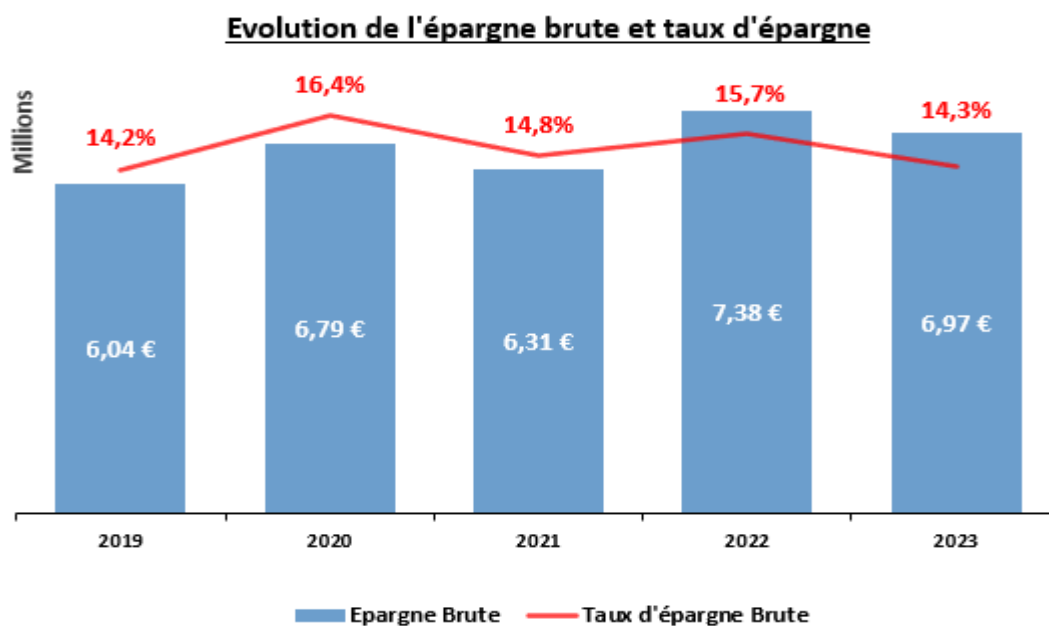
C. L'exécution des prévisions de dépenses de fonctionnement

	BP 2023	Payé 2023	% réalisé	Solde
60612 - Electricité et Gaz	2 360 K€	2 278 K€	96,5%	81 K€
Autres	8 492 K€	7 289 K€	85,8%	1 203 K€
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 852 K€	9 568 K€	88,2%	1 284 K€
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 056 K€	21 054 K€	100,0%	2 K€
739211 - Attribution de compensation	6 820 K€	6 812 K€	99,9%	8 K€
739223 - Fonds de péréquat. des ressources comm. et interco	654 K€	654 K€	100,0%	0 K€
7398 - Reversement de la taxe de séjour à l'OT	581 K€	581 K€	100,0%	0 K€
Autres (DSC, FNGIR...)	1 191 K€	1 191 K€	100,0%	0 K€
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	9 247 K€	9 238 K€	99,9%	8 K€
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 797 K€	1 666 K€	92,7%	131 K€
Dépenses de gestion	42 952 K€	41 527 K€	96,7%	1 425 K€
66 - CHARGES FINANCIERES	137 K€	130 K€	94,6%	7 K€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	224 K€	106 K€	47,1%	119 K€
68 - DOT. AUX PROVISIONS	40 K€	0 K€	0,0%	40 K€
022 - DEPENSES IMPREVUES	150 K€	0 K€	0,0%	150 K€
Total dépenses réelles de fonctionnement	43 503 K€	41 762 K€	96,0%	1 741 K€

Le taux de réalisation est de 96 %. Ces réalisations se situent environ à 1,7 M€ en-deçà des prévisions grâce à des efforts d'optimisation sur l'ensemble des dépenses.

D. L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée à l'investissement ou au remboursement de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui n'est pas absorbée par les dépenses récurrentes de fonctionnement.



L'épargne brute représente 14.3% des recettes de fonctionnement en 2023, soit une baisse par rapport à fin 2022.

E. Les dépenses d'équipement et leur financement

En 2023, 9,3 M€ de dépenses d'équipement ont été constatées dont 4,7 M€ de restes à réaliser (factures restant à parvenir). Ce qui correspond à un taux de réalisation de 63,4 % par rapport au crédits inscrits.

Chapitre opérations	Budget	Payé	Restes à réaliser	% réalisé
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	998,1K€	303,7K€	511,1K€	81,64 %
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 155,5K€	412,1K€	776,4K€	55,14 %
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 614,5K€	31,3K€	1 107,1K€	43,54 %
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	4 428,3K€	1 547,9K€	934,3K€	56,05 %
Opérations d'équipement	4 428,0K€	2 256,0K€	1 387,1K€	82,27 %
Total	14 624,5K€	4 551,0K€	4 716,1K€	63,37 %

Détail des réalisations

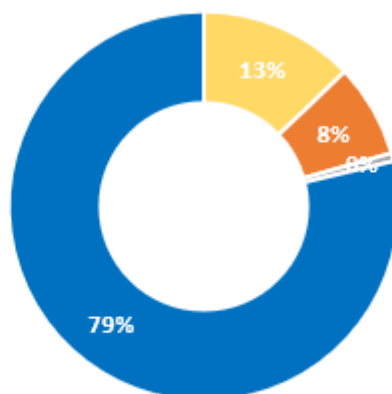
Obj.	Projet	Budget 2023	Payé	Restes à réaliser	% réalisé
E1-01 : Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures)					
	114-DESSERVIR LE TERRITOIRE PAR LA FIBRE OPTIQUE	116K€	116K€	0K€	100,0%
	136-CREATION D'UN MULTI ACCUEIL SUR SARDA	584K€	1K€	0K€	0,1%
	48-BIBLIOTHEQUE : EQUIPEMENT D'AUTOMATES DE PRÊT/RETOUR DES DOCUMENTS	154K€	34K€	104K€	89,3%
	70-CREATION D'UNE LUDOTHEQUE (ACCUEIL DE LOISIRS)	180K€	18K€	0K€	9,7%
	79-MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET RENOUVELLEMENT MATERIEL	2 642K€	1 247K€	966K€	83,8%
	89-CREATION D'UNE MICRO CRECHE SUR LE TERRITOIRE	6K€	0K€	0K€	0,0%
	95-REDIMENSIONNEMENT CRECHE CLEON	109K€	7K€	0K€	6,7%
Total E1-01 : Développer et adapter toutes les structures (équipements et infrastructures)		3 792K€	1 423K€	1 070K€	65,7%
E1-02 : Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive					
	120-ARRÊT D'UN PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES	1 375K€	846K€	505K€	98,3%
	129-CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE COMMUNAUTAIRE À CLÉON D'ANDRAN	242K€	114K€	0K€	47,2%
	131-SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS TERRESTRES	48K€	32K€	16K€	99,8%
Total E1-02 : Développer le maillage géographique de l'offre culturelle et sportive		1 665K€	993K€	521K€	90,9%
E2-01 : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement					
	37-RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE	47K€	44K€	3K€	100,0%
	39-RÉALISATION D'UNE VÉLOROUTE VOIE VERTE DANS LA VALLÉE DU ROUBION	30K€	0K€	0K€	0,0%
	4-ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL HYDROGÈNE	36K€	0K€	11K€	31,0%
	63-MISE EN VALEUR DES SITES ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS - CONNEXION VIARHONA/ BASE DE LOISIRS	150K€	0K€	0K€	0,0%
Total E2-01 : Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement		262K€	44K€	14K€	22,2%
E2-02 : Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée					
	132-ELABORATION PLU INTERCOMMUNAL	333K€	66K€	246K€	93,7%
	133-MISE EN ŒUVRE DU PLH – ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES FAÇADES	1 826K€	269K€	748K€	55,7%
Total E2-02 : Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée		2 159K€	336K€	994K€	61,6%

Obj.	Projet	Budget 2023	Payé	Restes à réaliser	% réalisé
E2-O3 : Développer et renforcer la qualité du cadre de vie					
	61-MISE EN VALEUR DES SITES ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS - AMENAGEMENT DU PARKING DE LA BASE DE LOISIRS	648K€	632K€	14K€	99,7%
	74-CINEMA DES TEMPLIERS DISSOCIATION DES FLUIDES ET INDEPENDANCE ET MISE AUX NORMES DE L'AUDITORIUM	150K€	3K€	144K€	97,8%
	78-MISE EN ACCESSIBILITE DE QUAIS DE BUS (ARRET GENERATEURS DE DEPLACEMENTS ET LIGNES PRIORITAIRES)STRUCTURANTES	1 249K€	583K€	184K€	61,4%
	81-PPI - MAINTIEN DU PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES A VOCATION ECONOMIQUES - ZAE COMMUNAUTAIRE	580K€	277K€	285K€	96,9%
	88-SIGNALETIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS	120K€	0K€	0K€	0,0%
Total E2-O3 : Développer et renforcer la qualité du cadre de vie		2 747K€	1 494K€	627K€	77,2%
E2-O4 : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable et de Plan alimentaire territorial					
	54-CIRCUITS COURTS :ACCOMPAGNEMENT ET CREATION D'OUTILS COLLECTIFS POUR L'ABATTAGE MOBILE A LA FERME SUR LE BASSIN DE MONTELMAR	60K€	0K€	0K€	0,0%
	59-DEMARCHE DE BIOECONOMIE TERRITORIALE – CROISSANCE VERTE	26K€	0K€	0K€	0,0%
Total E2-O4 : Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable et de Plan alimentaire territorial		86K€	0K€	0K€	0,0%

Obj.	Projet	Budget 2023	Payé	Restes à réaliser	% réalisé
E2-O5 : Préserver nos ressources					
	24-ETUDES ET TRAVAUX SUR LES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT GÉRÉS PAR MONTELMAR AGGLOMÉRATION	229K€	56K€	140K€	86,1%
	25-ACTIONS RÉALISÉES PAR LE SMBRJ DANS LE CADRE DU CONTRAT DE RIVIÈRES 2021-2023(LISTING DES ACTIONS EN PIÈCE JOINTE)	434K€	59K€	51K€	25,4%
	2-SCHÉMA D'ORIENTATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLE	85K€	73K€	12K€	100,0%
	35-AMÉNAGEMENT DU RUISSEAU DE L'ARMAGNAC DANS LA TRAVERSÉE DU HAMEAU DE L'HOMME D'ARMES (SAVASSE) POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS	4K€	0K€	4K€	100,0%
	80-TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE - APPLICATION DU DECRET TERRTIAIRE OBLIGATION D'ECONOMIE D'ENERGIE OBJECTIF -30% / -40% - 50%	150K€	0K€		0,0%
Total E2-O5 : Préserver nos ressources		902K€	189K€	207K€	44,0%
E3-O1 : Favoriser l'accueil proactif des entreprises					
	115-CONSTITUTION RESERVES FONCIERES	2 340K€	0K€	1 003K€	42,9%
Total E3-O1 : Favoriser l'accueil proactif des entreprises		2 340K€	0K€	1 003K€	42,9%
SOLDE PROJETS ANTERIEURS		391K€	2K€	281K€	72,4%
Total général		14 343K€	4 482K€	4 716K€	64,1%

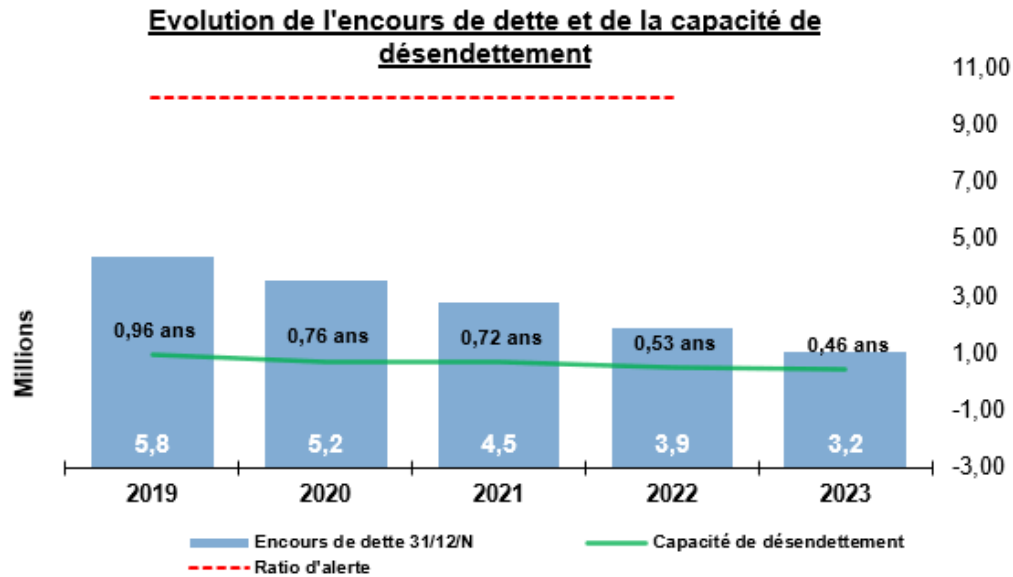
F. Le financement des dépenses d'équipement

Les travaux/acquisitions payés ont été financés par les subventions, le FCTVA – Fonds de Compensation de la TVA - et l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement. Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2023.



■ FCTVA ■ Subventions et autres ■ Divers ■ Autofinancement

G. L'évolution de l'encours de dette



Fin 2023, l'encours de dette du budget général est de 3.2 M€ en baisse de 17.9 % par rapport à 2022. La capacité de désendettement (mesure de la durée qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'encours si elle y consacrait la totalité de son épargne) continue de diminuer et reste en-dessous d'une année.

II. Les budgets annexes

A. Budget annexe des ordures ménagères

a) Les résultats 2023

	Section	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	11 269,47K€	12 547,97K€	1 278,50K€
	Investissement	146,76K€	380,18K€	233,43K€
	Résultat de l'exercice	11 416,23K€	12 928,15K€	1 511,93K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		3 607,35K€	3 607,35K€
	Investissement		30,30K€	30,30K€
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	11 269,47K€	16 155,32K€	4 885,85K€
	Investissement	146,76K€	410,48K€	263,73K€
	Résultat de clôture	11 416,23K€	16 565,80K€	5 149,58K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	615,89K€	4,82K€	-611,07K€
Résultats cumulés	Fonctionnement	11 269,47K€	16 155,32K€	4 885,85K€
	Investissement	762,65K€	415,30K€	-347,35K€
	Résultat net des restes à réaliser	12 032,12K€	16 570,62K€	4 538,50K€

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 1 512 k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 1 279 k€ de la section de fonctionnement ;
- un excédent de financement de 233 k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2023², le résultat cumulé 2023 ressort à 4 538 k€.

b) L'exécution de la section de fonctionnement

	BP 2023	Encaissé 2023	% réalisé	Solde
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	- €		- €
Valorisation des déchets	805,0 K€	872,5 K€	108,4%	67,5 K€
70 - PRODUITS DE SERVICES	805,0 K€	872,5 K€	108,4%	67,5 K€
7331 - Taxe d'enlèvement des o.m.	11 361,3 K€	11 412,7 K€	100,5%	51,4 K€
73 - IMPOTS ET TAXES	11 361,3 K€	11 412,7 K€	100,5%	51,4 K€
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATION	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€
75 - AUTRES PRODUITS	0,0 K€	1,7 K€		-1,7 K€
Total 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,0 K€	258,2 K€		258,2 K€
Total Recettes réelles	12 166,3 K€	12 545,1 K€	103,1%	378,7 K€

Les recettes exceptionnelles – chapitre 77 - sont liées à la régularisation de charges rattachées 2022 et non réalisées.

	BP 2023	Payé 2023	% réalisé	Solde
611 - Collecte des OM	4 006,5 K€	4 006,0 K€	100,0%	0,5 K€
615 - Entretien, réparations et lavages	280,0 K€	277,3 K€	99,0%	2,7 K€
628 - Traitement et gestion des bas de quai	6 543,6 K€	6 190,7 K€	94,6%	352,9 K€
Autres	60,8 K€	48,8 K€	80,4%	11,9 K€
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 890,8 K€	10 522,8 K€	96,6%	368,1 K€
012 - CHARGES DE PERSONNEL	277,7 K€	194,7 K€	70,1%	83,0 K€
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION (SYPP)	273,0 K€	264,2 K€	96,8%	8,8 K€
66 - CHARGES FINANCIERES	19,0 K€	19,0 K€	99,8%	0,0 K€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5,0 K€	1,0 K€	20,4%	4,0 K€
Total Dépenses réelles	11 465,5 K€	11 001,6 K€	96,0%	463,9 K€

Les réalisations des dépenses sont conformes aux prévisions.

Le coût du traitement des déchets s'est avéré être moins élevé que prévu, car 1610 tonnes, d'un montant estimé à 250K€, n'ont pas été facturées en raison de leur utilisation

² Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

pour tester les machines lors de la mise en route du nouveau Malataverne (SYPROVAL)

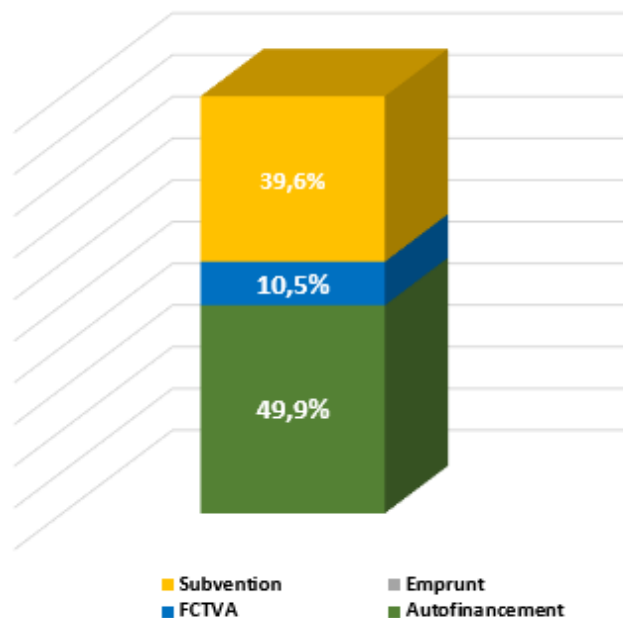
c) L'exécution de la section d'investissement

Le montant des équipements réalisés en 2023 est de 686 k€ dont 616 k€ de restes à réaliser (factures restant à parvenir).

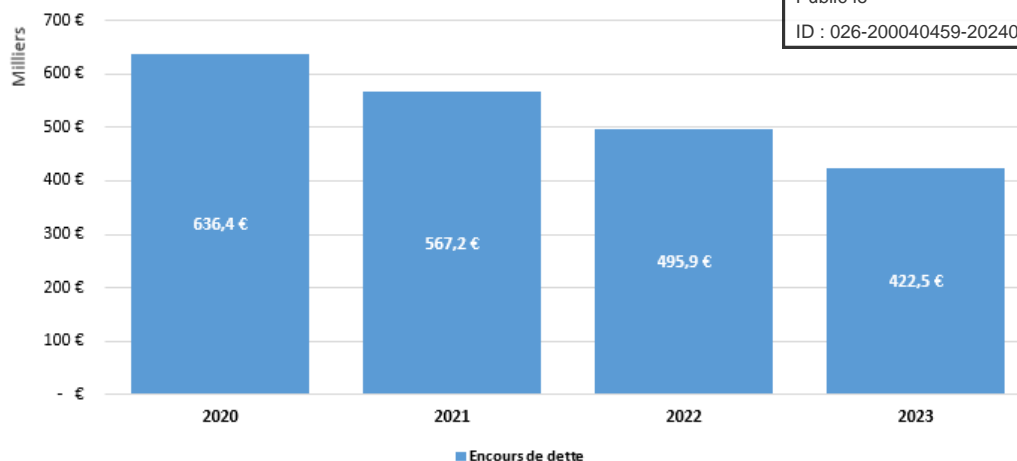
Projet	Budget 2023	Payé 2023	Restes à payer	% Réalisé
INVESTISSEMENT COURANT ADMINISTRATION GENERALE	2,0 K€	2,0 K€	0,0 K€	100%
FONCTIONNEMENT GENERALDES DECHETERIES	2,7 K€	2,7 K€	0,0 K€	100%
CREATION AIRE DE STOCKAGE ET BROYAGE DECHETS VERTS	30,0 K€	0,0 K€	4,2 K€	14%
COLLECTE SEPAREE DES BIODECHETS SUR LE TERRITOIRE	519,2 K€	10,3 K€	68,3 K€	15%
DEVELOPPEMENT DE LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE	725,4 K€	55,2 K€	487,4 K€	75%
EXTENSION DECHETERIE INTERCOMMUNALE LA LAUPIE	48,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
ACHAT COMPOSTEURS INDIVIDUELS	45,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
TRI DES DECHETS DANS LES MANIFESTATIONS	43,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
ACQUISITION BACS OM	20,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
SOLDE PROJETS ANTERIEURS	56,2 K€	0,2 K€	56,0 K€	100%
Total général	1 492,3 K€	70,4 K€	615,9 K€	46%

Les investissements payés ont été réalisés sans faire appel à l'emprunt. Par conséquent, l'encours de dette du budget annexe des ordures ménagères a diminué en 2023.

Financement des dépenses d'équipements



L'encours de dette est de 422.5 k€ fin 2023 soit une baisse de 14.8 % par rapport à 2022.



B. Budget annexe des transports urbains

a) Les résultats 2023

	Section	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	4 586,15K€	5 447,30K€	861,15K€
	Investissement	262,88K€	51,01K€	-211,87K€
	Résultat de l'exercice	4 849,03K€	5 498,32K€	649,28K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		134,64K€	134,64K€
	Investissement		171,72K€	171,72K€
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	4 586,15K€	5 581,95K€	995,79K€
	Investissement	262,88K€	222,73K€	-40,15K€
	Résultat de clôture	4 849,03K€	5 804,68K€	955,65K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	221,63K€	1,73K€	-219,91K€
Résultats cumulés	Fonctionnement	4 586,15K€	5 581,95K€	995,79K€
	Investissement	484,51K€	224,46K€	-260,05K€
	Résultat net des restes à réaliser	5 070,67K€	5 806,41K€	735,74K€

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 649k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 861k€ de la section de fonctionnement ;
- un besoin de financement de 212k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2023³, le résultat cumulé 2023 ressort à 736k€.

³ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

b) L'exécution de la section de fonctionnement

	BP 2023	Encaissé 2023	% réalisé	Solde
Versement de mobilité	3 612 K€	3 948 K€	109,3%	335 K€
Total 73 - IMPOTS ET TAXES	3 612 K€	3 948 K€	109,3%	335 K€
Subvention d'équilibre budget général	0 K€	0 K€		K€
Compensation transfert ligne	1 067 K€	1 203 K€	112,8%	136 K€
Total 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 067 K€	1 203 K€	112,8%	136 K€
Redevances abribus - communication	54 K€	67 K€	123%	13 K€
Compensation versement de mobilité	30 K€	42 K€	139%	12 K€
Total 75 - AUTRES PRODUITS	84 K€	108 K€	129%	24 K€
Total 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 K€	184 K€		184 K€
Total Recettes de fonctionnement	4 763 K€	5 443 K€	114,3%	680 K€

Le taux d'encaissement des recettes est globalement de 114.3% par rapport au budget prévisionnel soit un surplus de recettes de fonctionnement de 680K€. Ce surplus est essentiellement lié au dynamisme du versement mobilité plus élevé que prévu et aux recettes exceptionnelles liées à de la régularisation de charges rattachées 2022 non réalisées.

	BP 2023	Payé 2023	% réalisé	Solde
DSP	4 415 K€	4 415 K€	100,0%	K€
Compensation conseil départemental (desserte Montboucher, Marguerite Duras...)	129 K€	129 K€	100,0%	K€
Autres	132 K€	16 K€	12,2%	116 K€
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 675 K€	4 560 K€	97,5%	116 K€
012 - CHARGES DE PERSONNEL	50 K€	K€	0,0%	50 K€
Restitution VM	15 K€	K€	0,0%	15 K€
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	15 K€	K€	0,0%	15 K€
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	K€	K€		K€
Total Dépenses de fonctionnement	4 740 K€	4 560 K€	96,2%	181 K€

Les réalisations des dépenses sont conformes aux prévisions.

c) L'exécution de la section d'investissement

Le montant des équipements réalisés en 2023 est de 480k€ dont 222k€ de restes à réaliser (factures restant à parvenir). Les réalisations concernent essentiellement la mise en place de la billetterie et les travaux du local « montelibus »

Ces investissements ont été financés d'une part par la récupération de la TVA et d'autre part par l'autofinancement.

Il n'y a pas d'encours de dette sur ce budget.

C. Budget annexe de l'assainissement collectif**a) Les résultats 2023**

	Section	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	2 274,02K€	3 793,10K€	1 519,08K€
	Investissement	3 464,84K€	3 545,07K€	80,24K€
	Résultat de l'exercice	5 738,85K€	7 338,17K€	1 599,31K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		1 351,44K€	1 351,44K€
	Investissement		27,66K€	27,66K€
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	2 274,02K€	5 144,54K€	2 870,52K€
	Investissement	3 464,84K€	3 572,73K€	107,90K€
	Résultat de clôture	5 738,85K€	8 717,27K€	2 978,42K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	2 454,38K€	1,13K€	-2 453,25K€
Résultats cumulés	Fonctionnement	2 274,02K€	5 144,54K€	2 870,52K€
	Investissement	5 919,22K€	3 573,86K€	-2 345,36K€
	Résultat net des restes à réaliser	8 193,24K€	8 718,40K€	525,16K€

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 1 599 k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 1 519k€ de la section de fonctionnement ;
- un excédent de financement de 80k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2023⁴, le résultat cumulé 2023 ressort à 525k€.

b) L'exécution de la section de fonctionnement

	BP 2023	Encaissé 2023	% réalisé	Solde
Participation au raccordement des égouts	400,0 K€	444,8 K€	111%	44,8 K€
Redevances assainissement - Surtaxe	2 700,0 K€	2 686,2 K€	99%	-13,8 K€
Divers	6,0 K€	75,8 K€	1263%	69,8 K€
Total 70 - PRODUITS DE SERVICES	3 106,0 K€	3 206,8 K€	103%	100,8 K€
Prime d'épuration	230,0 K€	213,9 K€	93%	-16,1 K€
Total 74 - SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	230,0 K€	213,9 K€	93%	-16,1 K€
Total 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,0 K€	2,5 K€		2,5 K€
Total 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	102,7 K€	116,7 K€	114%	14,0 K€
Total 013 - ATTENUATION DE CHARGES	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€
Total Recettes de fonctionnement	3 438,7 K€	3 539,9 K€	103%	101,3 K€

⁴ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

Le taux d'encaissement des recettes est globalement de 103% par rapport au budget prévisionnel soit un surplus de recettes de fonctionnement de 16 k€.

	BP 2023	Payé 2023	% réalisé	Solde
total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	122,0 K€	113,3 K€	93%	8,7 K€
Total 012 - CHARGES DE PERSONNEL	320,2 K€	320,2 K€	100%	0,0 K€
Total 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	8,3 K€	8,2 K€	99%	0,1 K€
Total 66 - CHARGES FINANCIERES	439,5 K€	426,4 K€	97%	13,1 K€
Total 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	40,0 K€	36,5 K€	91%	3,5 K€
Total 68 - PROVISIONS	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€
Total Dépenses de fonctionnement	930,0 K€	904,6 K€	97%	25,4 K€

Les réalisations de dépenses de fonctionnement sont de 97%.

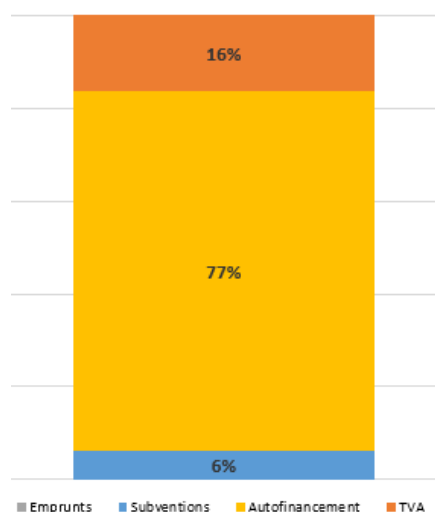
c) L'exécution de la section d'investissement

Chapitre	Total budget 2023	Payé 2023	Restes à réaliser 2023	% réalisé
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 K€	3 K€	2 K€	28,9%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 902 K€	1 858 K€	2 452 K€	73,0%
Total des dépenses d'équipement	5 918 K€	1 861 K€	2 454 K€	72,9%

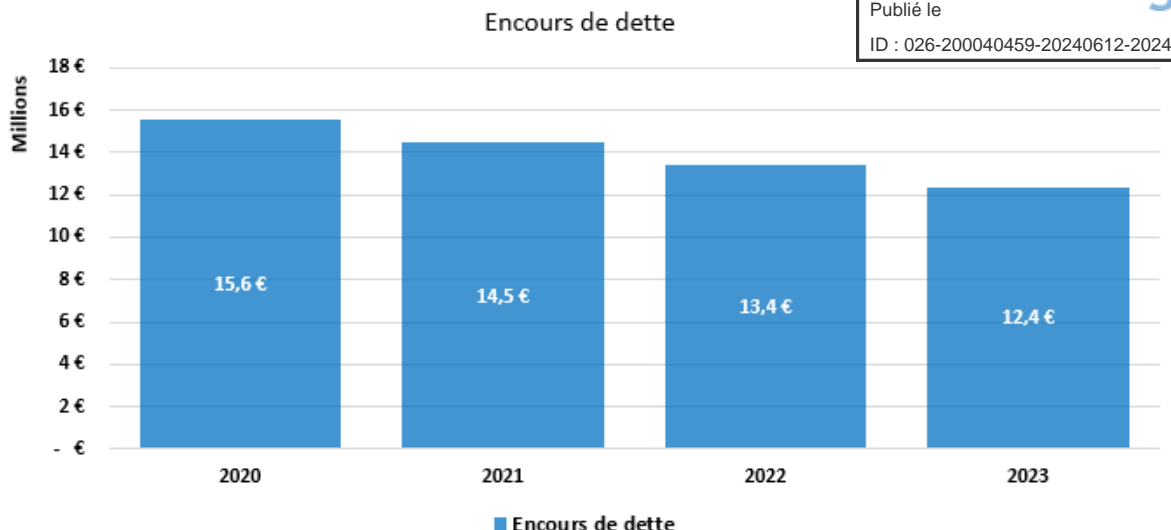
Les crédits de paiement 2023 ont été réalisés à hauteur de 73 % avec 1 861k€ de travaux payés et 2 454k€ engagés en attente de facturation pour paiement.

Ces travaux ont été financés sans faire appel à l'emprunt.

Financement des investissements



L'encours de dette de ce budget est de 12.4 M€ fin 2023 soit en baisse de 7.8% par rapport à 2022.



D. Budget annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)

a) Les résultats 2023

	Section	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	43,36K€	50,43K€	7,07K€
	Investissement		0,00K€	0,00K€
	Résultat de l'exercice	43,36K€	50,43K€	7,07K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Fonctionnement		42,52K€	42,52K€
	Investissement		20,15K€	20,15K€
		=	=	
Total réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Fonctionnement	43,36K€	92,95K	49,59K€
	Investissement		20,15K	20,15K€
	Résultat de clôture	43,36K€	113,10K	69,74K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Investissement	0,00K€	0,00K€	0,00K€
Résultats cumulés	Fonctionnement	43,36K€	92,95K€	49,59K€
	Investissement	0,00K€	20,15K€	20,15K€
	Résultat net des restes à réaliser	43,36K€	113,10K€	69,74K€

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 7k€ compte tenu de l'excédent de la section de fonctionnement.

En prenant en compte les excédents antérieurs, le résultat cumulé 2023 ressort à 69.7k€.

b) L'exécution de la section de fonctionnement

	BP 2023	Encaissé 2023	% réalisé	Solde
Total 70 - PRODUITS DE SERVICES	75 K€	49 K€	65%	-26 K€
Total 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 K€	2 K€	166%	1 K€
Total Recettes de fonctionnement	76 K€	50 K€	66,2%	-26 K€

	BP 2023	Payé 2023	% réalisé	Solde
total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	72 K€	41 K€	57%	31 K€
Total 012 - CHARGES DE PERSONNEL	K€	K€		K€
Total 65 - CHARGES DE GESTION COURANTES	2 K€	2 K€	97%	K€
Total 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 K€	K€	6%	2 K€
Total 68 - PROVISIONS	K€	K€		K€
Total Dépenses de fonctionnement	76 K€	43 K€	56,9%	33 K€

Le SPANC est un service public chargé de conseiller, d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations existantes. Ce service fait l'objet d'une redevance permettant d'en assurer l'équilibre financier.

Les réalisations budgétaires en dépenses et recettes sont donc fonction de l'avancée des études, des contrôles et du traitement des dossiers.

III. Vision consolidée de l'investissement et de l'endettement

➤ Dépenses d'équipement consolidées tous budgets confondus

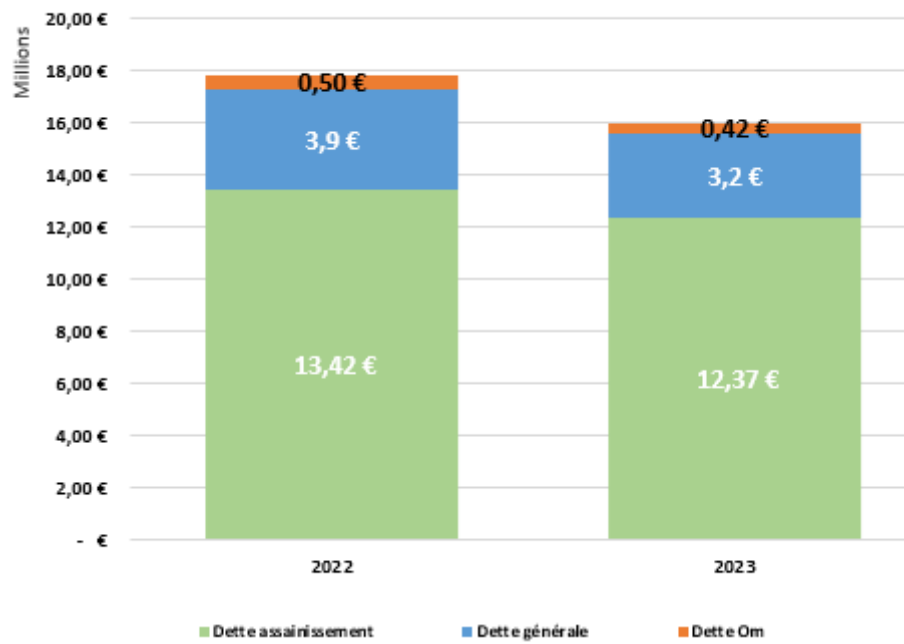
Au total plus de 14.7 M€ ont été injectés dans l'économie en 2023 au titre des dépenses d'équipement.

	Payé 2023	Restes à payer 2023	Total 2023
Budget général	4 551 K€	4 716 K€	9 267 K€
Budget Om	70 K€	616 K€	686 K€
Budget des transports urbains	259 K€	222 K€	480 K€
Budget assainissement collectif	1 861 K€	2 454 K€	4 315 K€
Budget assainissement non collectif	0 K€	0 K€	0 K€
Total	6 741 K€	8 008 K€	14 749 K€

➤ Endettement consolidé

Fin 2023, l'encours de dette consolidé est de 16.03 M€ soit en baisse de 10% (-1.8 M€) par rapport à 2022.

Encours de dette consolidé





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004045900022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus MONTELMAR AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : MONTELMAR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET M-A DSP (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	33
A8.3 - Opérations liées aux cessions	34
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	35
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	36
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 274 018,59	G 3 793 095,85	G-A 1 519 077,26
	Section d'investissement	B 3 464 835,53	H 3 545 071,25	H-B 80 235,72

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 351 441,72 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 27 662,47 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 738 854,12	Q= G+H+I+J 8 717 271,29	=Q-P 2 978 417,17

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 454 381,91	L 1 127,65
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 454 381,91	= K+L 1 127,65

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 274 018,59	= G+I+K 5 144 537,57	2 870 518,98
	Section d'investissement	= B+D+F 5 919 217,44	= H+J+L 3 573 861,37	-2 345 356,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 8 193 236,03	= G+H+I+J+K+L 8 718 398,94	525 162,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 454 381,91	L 1 127,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 908,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 452 473,91		1 127,65
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	122 049,38	67 342,62	45 987,80	0,00	8 718,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 203,78	320 203,78	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 264,60	8 214,53	0,00	0,00	50,07
Total des dépenses de gestion courante		450 517,76	395 760,93	45 987,80	0,00	8 769,03
66	Charges financières	439 491,62	350 315,95	76 096,57	0,00	13 079,10
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	36 474,82	0,00	0,00	3 525,18
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		930 009,38	782 551,70	122 084,37	0,00	25 373,31
023	Virement à la section d'investissement	2 707 590,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 421 000,00	1 369 382,52			51 617,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 128 590,94	1 369 382,52			2 759 208,42
TOTAL		5 058 600,32	2 151 934,22	122 084,37	0,00	2 784 581,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 106 000,00	2 129 210,81	1 077 567,07	0,00	-100 777,88
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	230 000,00	213 946,15	0,00	0,00	16 053,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	-3 504,57	5 984,65	0,00	-2 480,08
Total des recettes de gestion courante		3 336 000,00	2 339 652,39	1 083 551,72	0,00	-87 204,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 658,60	116 707,30	0,00	0,00	-14 048,70
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 438 658,60	2 456 359,69	1 083 551,72	0,00	-101 252,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections	268 500,00	253 184,44			15 315,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		268 500,00	253 184,44			15 315,56
TOTAL		3 707 158,60	2 709 544,13	1 083 551,72	0,00	-85 937,25
Pour information		1 351 441,72				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 139,12	2 749,92	1 908,00	11 481,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 901 518,00	1 858 056,00	2 452 473,91	1 590 988,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 917 657,12	1 860 805,92	2 454 381,91	1 602 469,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 055 500,00	1 048 875,83	0,00	6 624,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 055 500,00	1 048 875,83	0,00	6 624,17
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 973 157,12	2 909 681,75	2 454 381,91	1 609 093,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	268 500,00	253 184,44		15 315,56
041	Opérations patrimoniales (2)	1 184 000,00	301 969,34		882 030,66
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 452 500,00	555 153,78		897 346,22
	TOTAL	8 425 657,12	3 464 835,53	2 454 381,91	2 506 439,68
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	348 078,00	118 078,00	0,00	230 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	298 631,06	0,00	0,00	298 631,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 985,02	37 856,80	1 127,65	0,57
	Total des recettes d'équipement	685 694,08	155 934,80	1 127,65	528 631,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	105,62	0,00	-105,62
106	Réserves (5)	1 415 709,63	1 415 709,63	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	984 000,00	301 969,34	0,00	682 030,66
	Total des recettes financières	2 399 709,63	1 717 784,59	0,00	681 925,04
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 085 403,71	1 873 719,39	1 127,65	1 210 556,67
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 707 590,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 421 000,00	1 369 382,52		51 617,48
041	Opérations patrimoniales (2)	1 184 000,00	301 969,34		882 030,66
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 312 590,94	1 671 351,86		3 641 239,08
	TOTAL	8 397 994,65	3 545 071,25	1 127,65	4 851 795,75
	Pour information	27 662,47			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	113 330,42		113 330,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 203,78		320 203,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 214,53		8 214,53
66	Charges financières	426 412,52	0,00	426 412,52
67	Charges exceptionnelles	36 474,82	0,00	36 474,82
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 369 382,52	1 369 382,52
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		904 636,07	1 369 382,52	2 274 018,59

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 274 018,59
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	253 184,44	253 184,44
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 048 875,83	0,00	1 048 875,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 749,92	0,00	2 749,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 858 056,00	0,00	1 858 056,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	301 969,34	301 969,34
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 909 681,75	555 153,78	3 464 835,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 464 835,53
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 206 777,88		3 206 777,88
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	213 946,15		213 946,15
75	Autres produits de gestion courante	2 480,08		2 480,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	116 707,30	253 184,44	369 891,74
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 539 911,41	253 184,44	3 793 095,85

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 351 441,72
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 144 537,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	105,62	0,00	105,62
13	Subventions d'investissement	118 078,00	0,00	118 078,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	37 856,80	301 969,34	339 826,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	301 969,34	0,00	301 969,34
28	Amortissement des immobilisations		1 369 382,52	1 369 382,52
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		458 009,76	1 671 351,86	2 129 361,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	27 662,47
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 415 709,63
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 572 733,72
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	122 049,38	67 342,62	45 987,80	0,00	8 718,96
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	118,50	0,00	0,00	0,00	118,50
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 100,00	1 066,59	148,76	0,00	-115,35
6064	Fournitures administratives	681,50	493,60	429,06	0,00	-241,16
6068	Autres matières et fournitures	0,00	27,79	0,00	0,00	-27,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 149,38	3 950,40	1 929,38	0,00	3 269,60
617	Etudes et recherches	18 000,00	-12 547,44	36 326,60	0,00	-5 779,16
618	Divers	2 000,00	90,00	2 130,00	0,00	-220,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 767,41	864,00	0,00	-4 631,41
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	134,40	0,00	0,00	-134,40
6288	Autres	41 000,00	26 921,64	4 160,00	0,00	9 918,36
63512	Taxes foncières	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
6378	Autres taxes et redevances	50 000,00	43 408,23	0,00	0,00	6 591,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 203,78	320 203,78	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	847,00	0,00	0,00	-847,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 457,00	0,00	0,00	-3 457,00
6411	Salaires, appointements, commissions	313 893,78	228 430,58	0,00	0,00	85 463,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	27 508,00	0,00	0,00	-27 508,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	53 766,20	0,00	0,00	-53 766,20
648	Autres charges de personnel	6 310,00	6 195,00	0,00	0,00	115,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 264,60	8 214,53	0,00	0,00	50,07
6541	Créances admises en non-valeur	5 600,00	5 554,90	0,00	0,00	45,10
6542	Créances éteintes	2 658,60	2 658,60	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	1,03	0,00	0,00	4,97
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		450 517,76	395 760,93	45 987,80	0,00	8 769,03
66	Charges financières (b) (5)	439 491,62	350 315,95	76 096,57	0,00	13 079,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	411 000,00	409 538,32	0,00	0,00	1 461,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	28 491,62	-59 222,37	76 096,57	0,00	11 617,42
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	36 474,82	0,00	0,00	3 525,18
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	9 307,00	0,00	0,00	-9 307,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	27 167,82	0,00	0,00	12 832,18
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		930 009,38	782 551,70	122 084,37	0,00	25 373,31
023	Virement à la section d'investissement	2 707 590,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 421 000,00	1 369 382,52			51 617,48
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 421 000,00	1 369 382,52			51 617,48
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 128 590,94	1 369 382,52			2 759 208,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 128 590,94	1 369 382,52			2 759 208,42
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 058 600,32	2 151 934,22	122 084,37	0,00	2 784 581,73
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	76 096,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	59 222,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 874,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 106 000,00	2 129 210,81	1 077 567,07	0,00	-100 777,88
70128	Autres taxes et redevances	0,00	63 908,94	0,00	0,00	-63 908,94
704	Travaux	400 000,00	444 819,71	0,00	0,00	-44 819,71
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 700 000,00	1 608 620,85	1 077 567,07	0,00	13 812,08
7068	Autres prestations de services	6 000,00	11 861,31	0,00	0,00	-5 861,31
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	230 000,00	213 946,15	0,00	0,00	16 053,85
741	Primes d'épuration	230 000,00	213 946,15	0,00	0,00	16 053,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	-3 504,57	5 984,65	0,00	-2 480,08
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	-5 984,65	5 984,65	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	2 480,08	0,00	0,00	-2 480,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 336 000,00	2 339 652,39	1 083 551,72	0,00	-87 204,11
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	102 658,60	116 707,30	0,00	0,00	-14 048,70
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	2 658,60	0,00	0,00	-2 658,60
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 658,60	14 048,70	0,00	0,00	-11 390,10
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 438 658,60	2 456 359,69	1 083 551,72	0,00	-101 252,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	268 500,00	253 184,44			15 315,56
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	268 500,00	253 184,44			15 315,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		268 500,00	253 184,44			15 315,56
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 707 158,60	2 709 544,13	1 083 551,72	0,00	-85 937,25
Pour information		1 351 441,72				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

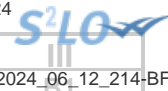
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 – DI 040, RE 043 – DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	16 139,12	2 749,92	1 908,00	11 481,20
2111	Terrains nus	13 080,00	1 980,00	1 908,00	9 192,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	600,00	310,80	0,00	289,20
2188	Autres immobilisations corporelles	459,12	459,12	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 901 518,00	1 858 056,00	2 452 473,91	1 590 988,09
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 901 518,00	1 858 056,00	2 391 257,81	1 652 204,19
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	61 216,10	-61 216,10
Total des dépenses d'équipement		5 917 657,12	1 860 805,92	2 454 381,91	1 602 469,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 055 500,00	1 048 875,83	0,00	6 624,17
1641	Emprunts en euros	1 055 500,00	1 048 875,83	0,00	6 624,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 055 500,00	1 048 875,83	0,00	6 624,17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 973 157,12	2 909 681,75	2 454 381,91	1 609 093,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	268 500,00	253 184,44		15 315,56
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	268 500,00	253 184,44		15 315,56
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	268 500,00	109 761,15		158 738,85
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	9 796,96		-9 796,96
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	60 530,65		-60 530,65
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	26 977,07		-26 977,07
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	3 029,29		-3 029,29
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	43 089,32		-43 089,32
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 184 000,00	301 969,34		882 030,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00		200 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	984 000,00	301 969,34		682 030,66
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 452 500,00	555 153,78		897 346,22
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 425 657,12	3 464 835,53	2 454 381,91	2 506 439,68
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

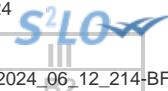
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	348 078,00	118 078,00	0,00	230 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	17 559,00	17 559,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	330 519,00	100 519,00	0,00	230 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	298 631,06	0,00	0,00	298 631,06
1641	Emprunts en euros	298 631,06	0,00	0,00	298 631,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 985,02	37 856,80	1 127,65	0,57
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 127,65	0,00	1 127,65	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	37 857,37	37 856,80	0,00	0,57
Total des recettes d'équipement		685 694,08	155 934,80	1 127,65	528 631,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 415 709,63	1 415 815,25	0,00	-105,62
10222	FCTVA	0,00	105,62	0,00	-105,62
1068	Autres réserves	1 415 709,63	1 415 709,63	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	984 000,00	301 969,34	0,00	682 030,66
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	984 000,00	301 969,34	0,00	682 030,66
Total des recettes financières		2 399 709,63	1 717 784,59	0,00	681 925,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 085 403,71	1 873 719,39	1 127,65	1 210 556,67
021	Virement de la section d'exploitation	2 707 590,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 421 000,00	1 369 382,52		51 617,48
28031	Frais d'études	0,00	3 718,57		-3 718,57
28153	Installations à caractère spécifique	900 000,00	572 186,00		327 814,00
28173	Constructions (mise à disposition)	450 000,00	47 047,00		402 953,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	71 000,00	744 994,00		-673 994,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 436,95		-1 436,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 128 590,94	1 369 382,52		2 759 208,42
041	Opérations patrimoniales (6)	1 184 000,00	301 969,34		882 030,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	984 000,00	301 969,34		682 030,66
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00		200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 312 590,94	1 671 351,86		3 641 239,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 397 994,65	3 545 071,25	1 127,65	4 851 795,75
Pour information		27 662,47			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

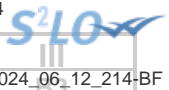
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Envoyé en préfecture le 24/06/2024
Reçu en préfecture le 24/06/2024
Publié le
ID : 026-200040459-20240612-2024_06_12_214-BF



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 889 552,62									
1641 Emprunts en euros (total)					21 889 552,62									
04	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		25/11/2007	25/01/2008	100 000,00	F	Taux fixe à 4,71%	4,710	4,710	EUR	A	C	O	A-1
05	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		25/11/2009	25/02/2010	9 923,22	F	Taux fixe à 4,61%	4,610	4,610	EUR	T	P	O	A-1
06	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		24/04/2006	25/10/2006	266 000,00	V	Euribor 3m + 0,62%, capé à 4,88%, flooré à 0,00%	3,403	3,450	EUR	T	C	O	A-1
07	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		31/05/2006	25/09/2006	250 000,00	V	Euribor 3m + 0,73%, capé à 4,03%, flooré à 0,00%	3,660	3,660	EUR	T	C	O	A-1
08	Dexia		01/07/2010	01/10/2010	76 888,87	V	Euribor 3m + 0,30%, flooré à 0,00%	1,082	1,097	EUR	T	C	O	A-1
09	Dexia		01/12/2010	01/03/2011	167 322,25	V	Euribor 3m + 0,25%, flooré à 0,00%	1,276	1,294	EUR	T	P	O	A-1
12	Société de Financement Local		01/01/2000	01/02/2002	70 561,77	F	Taux fixe à 5,39%	5,390	5,390	EUR	A	C	O	A-1
17	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		17/05/2008	17/07/2010	46 542,58	F	Taux fixe à 4,93%	4,930	4,930	EUR	A	P	O	A-1
18	Dexia		01/11/2006	01/04/2007	344 888,21	F	Taux fixe à 4,53%	4,530	4,530	EUR	A	P	O	A-1
20	Société Générale Securities		31/12/2016	31/12/2017	1 470 000,00	F	Taux fixe à 3,9076%	3,908	3,907	EUR	A	C	O	A-1
21	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		30/06/2011	30/09/2011	6 580 000,00	F	Taux fixe à 3,62%	3,620	3,620	EUR	T	C	O	A-1
25	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		01/01/2010	25/01/2010	110 000,00	F	Taux fixe à 4,31%	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1
26	Société de Financement Local		01/05/2010	01/05/2011	381 122,54	V	TAM Postfixé + 0,50%	0,920	0,920	EUR	A	P	O	A-1

MONTELIMAR AGGLOMERATION - BUDGET M-A DSP - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024



Publié le

ID : 026-200040459-20240612-2024_06_12_214-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
27	Société de Financement Local		01/01/2010	01/02/2010	46 714,66	F	Taux fixe à 5,01%	5,010	5,010	EUR	A	P	O	A-1	
41	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/01/2014	125 591,48	F	Taux fixe à 4,16%	4,160	4,160	EUR	T	P	O	A-1	
42	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		01/01/2014	15/01/2014	64 800,81	F	Taux fixe à 3,22%	3,220	3,220	EUR	T	P	O	A-1	
44	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/07/2014	40 993,39	F	Taux fixe à 4,49%	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1	
45	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		25/08/2009	25/09/2014	51 397,06	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	4,190	EUR	A	P	O	A-1	
46	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/03/2014	38 253,34	F	Taux fixe à 4,41%	4,410	4,410	EUR	T	P	O	A-1	
47	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/02/2014	45 728,12	F	Taux fixe à 4,11%	4,110	4,110	EUR	A	P	O	A-1	
48	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/01/2014	42 345,93	F	Taux fixe à 5,10%	5,100	5,100	EUR	A	P	O	A-1	
49	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/05/2014	45 203,76	F	Taux fixe à 4,83%	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1	
56	Société de Financement Local		03/01/2014	01/08/2015	1 500 000,00	V	Euribor 12m + 1,20%	1,751	1,775	EUR	A	C	O	A-1	
58	La banque postale		01/01/2014	01/04/2014	92 430,54	F	Taux fixe à 4,80%	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1	
62	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		01/01/2014	25/03/2014	44 251,83	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	4,080	EUR	T	P	O	A-1	
66	Caisse des Dépôts et Consignations		01/10/2016	01/01/2017	3 878 519,00	V	Livret A + 1,00%	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1	
67	CA Corporate & Investment Bank		29/12/2008	28/12/2016	450 000,00	V	Euribor 3m + 0,80%	3,773	3,836	EUR	A	C	O	A-1	
68	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		20/12/2016	20/03/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35%	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1	
69	La banque postale		30/03/2017	01/07/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,36%	1,360	1,360	EUR	T	P	O	A-1	
70	Société Générale		29/11/2019	29/02/2020	2 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,39%, flooré à 0,39%	0,390	0,395	EUR	T	C	O	A-1	
71	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes		15/09/2019	15/09/2020	20 547,90	F	Taux fixe à 0,55%	0,550	0,550	EUR	A	P	N	A-1	
72	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche		15/04/2023	15/05/2023	29 525,36	V	Euribor 1m + 1,05%, flooré à 1,05%	3,998	3,998	EUR	M	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										

MONTELIMAR AGGLOMERATION - BUDGET M-A DSP - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024



Publié le

ID : 026-200040459-20240612-2024_06_12_214-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 889 552,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 410 079,35					1 048 875,83	409 538,32	0,00	76 096,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 410 079,35					1 048 875,83	409 538,32	0,00	76 096,57
04	N	0,00	A-1	47 731,95	8,07	F	Taux fixe à 4,71%	4,710	4 187,72	2 445,42	0,00	2 092,05
05	N	0,00	A-1	3 860,14	5,65	F	Taux fixe à 4,61%	4,610	573,55	194,57	0,00	17,30
06	N	0,00	A-1	107 382,57	7,57	V	Euribor 3m + 0,62%, capé à 4,88%, flooré à 0,00%	4,529	11 923,20	3 915,49	0,00	911,52
07	N	0,00	A-1	97 198,13	7,49	V	Euribor 3m + 0,73%, capé à 4,03%, flooré à 0,00%	4,030	11 261,95	3 802,74	0,00	54,40
08	N	0,00	A-1	24 119,97	4,01	V	Euribor 3m + 0,30%, flooré à 0,00%	4,209	5 079,24	761,03	0,00	259,43
09	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Euribor 3m + 0,25%, flooré à 0,00%	4,159	5 835,98	50,64	0,00	0,00
12	N	0,00	A-1	24 758,91	5,09	F	Taux fixe à 5,39%	5,390	3 420,10	1 518,85	0,00	1 219,59
17	N	0,00	A-1	30 826,88	13,55	F	Taux fixe à 4,93%	4,930	1 506,30	1 594,03	0,00	688,12
18	N	0,00	A-1	200 172,93	12,26	F	Taux fixe à 4,53%	4,530	11 138,46	9 572,41	0,00	6 775,69
20	N	0,00	A-1	352 187,50	5,01	F	Taux fixe à 3,9076%	3,908	137 812,50	19 147,24	0,00	0,00
21	N	0,00	A-1	3 080 000,00	11,01	F	Taux fixe à 3,62%	3,620	280 000,00	117 831,00	0,00	0,00
25	N	0,00	A-1	60 512,72	10,08	F	Taux fixe à 4,31%	4,310	4 232,91	2 790,54	0,00	2 426,98

MONTELMAR AGGLOMERATION - BUDGET M-A DSP - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024



Publié le

ID : 026-200040459-20240612-2024_06_12_214-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
26	N	0,00	A-1	18 052,20	1,33	V	TAM Postfixé + 0,50%	3,680	8 615,39	344,01	0,00	402,68
27	N	0,00	A-1	16 744,10	4,09	F	Taux fixe à 5,01%	5,010	2 885,14	983,42	0,00	766,64
41	N	0,00	A-1	70 690,57	8,57	F	Taux fixe à 4,16%	4,160	6 567,44	3 112,36	0,00	530,96
42	N	0,00	A-1	31 003,99	6,79	F	Taux fixe à 3,22%	3,220	3 887,87	1 076,89	0,00	207,99
44	N	0,00	A-1	22 227,25	7,57	F	Taux fixe à 4,49%	4,490	2 268,62	1 099,86	0,00	429,70
45	N	0,00	A-1	20 742,89	4,74	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	3 661,78	1 022,56	0,00	229,35
46	N	0,00	A-1	12 182,85	3,48	F	Taux fixe à 4,41%	4,410	3 150,82	624,58	0,00	7,46
47	N	0,00	A-1	24 421,05	7,16	F	Taux fixe à 4,11%	4,110	2 537,10	1 107,98	0,00	850,36
48	N	0,00	A-1	26 332,91	9,08	F	Taux fixe à 5,10%	5,100	1 982,72	1 444,10	0,00	1 249,72
49	N	0,00	A-1	21 029,25	5,40	F	Taux fixe à 4,83%	4,830	2 961,86	1 158,77	0,00	606,61
56	N	0,00	A-1	733 505,67	5,59	V	Euribor 12m + 1,20%	4,713	102 703,00	19 025,14	0,00	16 448,29
58	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,80%	4,800	11 311,20	543,00	0,00	0,00
62	N	0,00	A-1	12 373,23	2,99	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	3 800,87	602,25	0,00	7,01
66	N	0,00	A-1	2 973 531,28	22,77	V	Livret A + 1,00%	4,000	129 283,96	105 342,12	0,00	28 973,86
67	N	0,00	A-1	90 000,00	2,00	V	Euribor 3m + 0,80%	4,709	45 000,00	5 440,16	0,00	35,48
68	N	0,00	A-1	1 506 122,95	17,98	F	Taux fixe à 1,35%	1,350	73 438,26	20 953,34	0,00	564,80
69	N	0,00	A-1	771 708,32	18,26	F	Taux fixe à 1,36%	1,360	36 446,36	10 805,56	0,00	2 594,65
70	N	0,00	A-1	2 000 000,00	15,92	V	Euribor 3m + 0,39%, flooré à 0,39%	4,299	125 000,00	70 547,50	0,00	7 717,33
71	N	0,00	A-1	4 154,77	0,71	F	Taux fixe à 0,55%	0,550	4 132,06	45,58	0,00	6,66
72	N	0,00	A-1	26 504,37	5,46	V	Euribor 1m + 1,05%, flooré à 1,05%	4,895	2 269,47	635,18	0,00	21,94
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 410 079,35					1 048 875,83	409 538,32	0,00	76 096,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 410 079,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2015-03-30

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - 5 ans	5	27/01/2014
L	Frais d'études - 10 ans	10	27/01/2014
L	Logiciels - 2 ans	2	27/01/2014
L	Installations générales - bâtiments publics	40	27/01/2014
L	Autres constructions - 50 ans	50	27/01/2014
L	Autres constructions - 40 ans	40	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 60 ans	60	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 50 ans	50	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 15 ans	15	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 2 ans	2	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 33 ans	33	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 40 ans	40	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 30 ans	30	27/01/2014
L	Matériel sp. exploit sce assainissement - 7 ans	7	27/01/2014
L	Matériel sp. exploit sce assainissement - 50 ans	50	27/01/2014
L	Matériel sp. exploit sce assainissement - 5 ans	5	27/01/2014
L	Autres constructions - 50 ans	50	27/01/2014
L	Réseaux assainissement - 60 ans	60	27/01/2014
L	Inst générales, aménagt divers - 7 ans	7	27/01/2014
L	Matériel de transport (Véhicule tourisme) - 7 ans	7	27/01/2014
L	Matériel de transport (camion, utilitaire) - 8 ans	8	27/01/2014
L	Matériel informatique - 3 ans	3	27/01/2014
L	Matériel de bureau - 5 ans	5	27/01/2014
L	Mobilier - 12 ans	12	27/01/2014
L	Matériel divers - 7 ans	7	27/01/2014
L	batiments administratifs	60	30/03/2015
L	réseaux de voirie	60	30/03/2015



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	0,00	22/12/2020	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	0,00	23/12/2021	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 324 000,00	1 302 060,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 055 500,00	1 048 875,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 055 500,00	1 048 875,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		268 500,00	253 184,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	268 500,00	253 184,44
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 302 060,27	2 454 381,91	0,00	3 756 442,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 112 590,94	1 671 457,48
Ressources propres externes de l'année (a)		984 000,00	302 074,96
10222	FCTVA	0,00	105,62
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	984 000,00	301 969,34
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 128 590,94	1 369 382,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	3 718,57
28153	Installations à caractère spécifique	900 000,00	572 186,00
28173	Constructions (mise à disposition)	450 000,00	47 047,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	71 000,00	744 994,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 436,95
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 707 590,94	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 671 457,48	1 127,65	27 662,47	1 415 709,63	3 115 957,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 756 442,18
Ressources propres disponibles	IV 3 115 957,23
Solde	V = IV – II (3) -640 484,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/02/2023	PLASTIFIEUSE/TABLEAU/SUPPORT REFROIDISSEMENT ORDIN	459,12	0,00	0
07/06/2023	RELEVÉ TOPO ACQUISITION PARCELLE ZR444 RTE ST PAUL	1 980,00	0,00	0
31/12/2023	FAUTEUIL HAUT DOSSIER	0,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 439,12	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	
A8.3	

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,80	0,00	4,80	4,80	0,00	4,80
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,80	0,00	5,80	5,80	0,00	5,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.